

Projet Kaïros
Commission Prévention RDR du 19 décembre 2018

Deuxième rencontre

Objectifs du groupe.

Objectifs de la commission prévention et RDR:

- Améliorer la liaison entre les personnes placées sous main de justice et l'Administration Pénitentiaire afin que les ateliers mis en place soient saisis par le public carcéral.
- Favoriser la formation du personnel pénitentiaire et des facilitateurs sur les thèmes des enjeux de la RDR, de la promotion de la santé et de prévention.
- Identifier les thèmes sanitaires prioritaires à traiter par les acteurs (cf. : étude cap) lors des ateliers et intégrer dans la mesure du possible des personnes incarcérées et des surveillants ou Cpip.
- Co-créeer du contenu pour le Canal Vidéo.

Personnes présentes :

- Estelle TOURNADE – Guyane Promo Santé
- Julie COSSARD – SPIP, CPIP
- Hélène COMMERLY – AKATIJ, Directrice établissements et services
- Marie-Dominique LISE – AKATIJ, Cheffe service addictologie
- Yoan COCOL – Canal vidéo
- Philippe BONIFAY – Canal vidéo
- Marie-Hélène LOUIS – UFPI/UCSA, Cadre de santé
- Florence HUBER –
- Lisa CANN – Réseau Kikiwi, Coordinatrice

Compte-rendu

Rappels sur le fonctionnement et les objectifs des quatre commissions (Prévention-RDR / Accès aux droits / Accès aux soins / Préparation à la sortie).

Pour la commission prévention/RDR, trois objectifs ont été fixés lors de la première réunion :

- Développer des programmes pédagogiques sur le canal vidéo pour diffuser des informations en santé.
- Offrir des formations au personnel pénitentiaire intervenant auprès des détenu.e.s, sur les risques d'accidents d'exposition au sang et sur le risque professionnel vis-à-vis de la tuberculose.
- Améliorer les ateliers déjà mis en œuvre auprès des détenu.e.s.

Objectif 1 : Canal Vidéo

Rappels sur le Canal Vidéo :

- Principe d'une chaîne de télévision, diffusée au sein de la prison sur l'ensemble des téléviseurs dans les cellules des détenus, sur un canal spécifique.
- Projet faisant intervenir les détenus, dans l'objectif de répondre à leurs questions, les personnels, mais aussi des intervenants extérieurs.
- Le projet est dans l'attente de l'arrivée de la nouvelle direction du SPIP, à la rentrée 2019, et de la validation des contenus par le service détention. Le canal ne sera donc pas opérationnel avant février / mars.
- L'objectif est de construire du contenu dès maintenant afin d'avoir un « stock » plus ou moins

important de vidéos.

Développement de contenus :

- L'AKATIJ a déjà des films, mais pourrait également en développer d'autres avec ses usagers, notamment sur des parcours d'anciens détenus par exemple. Cela pourrait faire l'objet d'une activité éducative et thérapeutique avec certains usagers.
- Les vidéos du projet VISA pourraient également être diffusées.
- Au-delà des supports déjà prêts, il s'agirait de faire des vidéos de questions-réponses entre les détenu.e.s et un.e invité.e qui serait filmé.e. Plusieurs thématiques ont été évoquées, notamment la santé bucco-dentaire (assistante dentaire UCSA motivée pour développer des actions de prévention), avec la possibilité d'emprunter la mallette bucco-dentaire de GPS ; le docteur Huber pourrait se rendre disponible pour répondre à des questions de santé, notamment sur les VIH/IST. Autres suggestions : présentation des ateliers réalisés par AGRRR ; réalisation de petits films concernant la préparation à la sortie.
- Un plus long film est en préparation sur l'arrivée en prison. Un autre pourrait être envisagé concernant la préparation à la sortie, mais à plus long terme (possibilité de financement par Sidaction ?)

Objectif 2 : Formation du personnel pénitentiaire

Travail autour des risques professionnels et des craintes, notamment autour de la transmission par le sang de maladies infectieuses, ou encore de la transmission de la tuberculose. Plusieurs personnes sont déjà prêtes à intervenir pour proposer des formations : Dr Florence Huber, AGRRR et également Dr. Travers du CLAT, le médecin du travail du personnel pénitentiaire.

Il doit exister un document unique des risques professionnels, qui doit être renouvelé tous les ans en lien avec les personnels. Cela nous renseignerait sur les risques identifiés. Un surveillant est référent prévention et devrait pouvoir nous renseigner par rapport à cela, comme les instances représentatives du personnel.

Proposer des ateliers interprofessionnels serait un plus.

Objectif 3 : Amélioration des ateliers

Les ateliers ne touchent pas toutes les personnes libérables, notamment celles dont la sortie ne pouvait pas être anticipée. Une quinzaine de détenus suivent ces ateliers par mois sur 80 sortants environ (moins de 20%).

Certain.e.s détenu.e.s refusent de participer, soit parce qu'ils n'ont pas été informé.e.s correctement, soit parce qu'ils n'en voient pas l'intérêt → intérêt de diffuser une bonne information sur ces ateliers, via le canal vidéo, par exemple (cf. objectif 1) afin d'augmenter la proportion de détenus participants.

Par ailleurs, ces ateliers ne peuvent suffire pour préparer la sortie de l'ensemble des détenus car ils ne peuvent atteindre qu'une proportion limitée → intérêt de développer des outils vidéo en parallèle (cf. objectif 1).

Amélioration du contenu par une démarche participative, impliquant des détenus, à prévoir.

➤ Pratiques sanglantes

Travail autour des pratiques sanglantes à réaliser (tatouages, piercings, bouglous) et principalement autour des bouglous. Présentation des résultats d'une étude CAP réalisée par le CIC. 68% des détenus ont des bouglous (pour 57% d'entre eux, la pose a été réalisée en prison).

Parmi les facteurs explicatifs, on trouve principalement le nombre d'incarcérations antérieures (les détenus étant à 3 incarcérations ou plus ont des bouglous à plus de 80 %).

La pose de bouglous est également corrélée à d'autres pratiques comme le tatouage et les piercings ; l'utilisation de drogues par voie injectable n'est pas documentée.

Parmi les facteurs protecteurs, on trouve notamment l'existence de troubles psychiatriques, ce qui peut indiquer que la pose de bouglous est un marqueur social et d'intégration au groupe important. Un score de connaissance élevé par rapport au VIH et aux IST est également un facteur protecteur, ce qui valide l'approche préventive.

AGRRR, dans le cadre du projet « Dans ta peau » souhaiterait pouvoir intervenir sur ces pratiques, et notamment former à la RDR, les « docteurs » qui posent les bouglous, par des ateliers mensuels réalisés dans les quartiers → Cela nécessite discussion et accord de la nouvelle direction.

Le développement d'activités de RDR autour des pratiques sanglantes est essentiel car il s'agit d'un enjeu sanitaire important. AGRRR est un acteur expérimenté et légitime pour cela.

La réalisation d'un kit avec du matériel désinfectant est envisagé. L'UCSA pourrait y participer rapidement en fournissant des compresses, du désinfectant, des gants adaptés.